

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## C+F VEGA EQUITY

Parts de la classe C : capitalisation (ISIN: BE6251880363) et distribution (ISIN: BE6251882385)

Un compartiment de la sicav C+F (OPCVM)

Société de gestion: Capfi Delen Asset Management SA

### Objectifs et politique d'investissement

- \* Le fonds a pour objectif d'investir principalement en action. Il s'agit principalement d'actions d'entreprises ayant une petite ou moyenne capitalisation boursière côté sur Euronext. La gestion du fonds sera active et vise à tirer profit des opportunités du marché. Dans ce cadre, il est possible, en fonction des conditions du marché, que le fonds conserve d'importantes liquidités. Tous les secteurs industriels sont admissibles.
- \* Le fonds investira maximum 10% de ces propres actifs en parts d'autres organismes de placement collectif.
- \* Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans des mesures limitées. D'une part cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour dans le cadre de la stratégie d'investissement augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché). D'autre part les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille

à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).

- \* Vous pouvez souscrire des parts du fonds et obtenir sur simple demande un remboursement de ses parts chaque jour boursier en Belgique.
- \* Les parts de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvestit).
- \* Les parts de distribution distribuent annuellement un dividende, pour autant que les résultats du fonds le permettent.

#### Autres informations spécifiques:

- \* Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé avec un benchmark composé de 35% euronext 150 indice, 30% euronext 100 indice, 25% Belmid indice et 10% liquidités. Le benchmark n'est pas copié exactement.
- \* Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 5 ans.

### Profil de risque et de rendement



← Risque plus faible → Risque plus élevé  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

Cet indicateur synthétique représente la volatilité historique du fonds sur une période de 5 ans (risque de marché). Comme le fonds a été lancé le 26 avril 2013 suite à une fusion par acquisition du fonds Athena Vega Equity, le fonds Athena Vega Equity a été utilisé pour la période avant le lancement du fonds.

- \* Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- \* Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée.
- \* Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- \* La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- \* Le fonds est classé dans cette catégorie comme le fonds investit principalement en actions. Par conséquent la valeur du fonds peut fluctuer fortement.

Autres risques essentiels pour le fonds et non (suffisamment) pris en compte par l'indicateur synthétique:

- \* Risque de concentration: Etant donné que le fonds investit principalement en actions d'Europe Occidentale le risque de concentration est plus élevé.

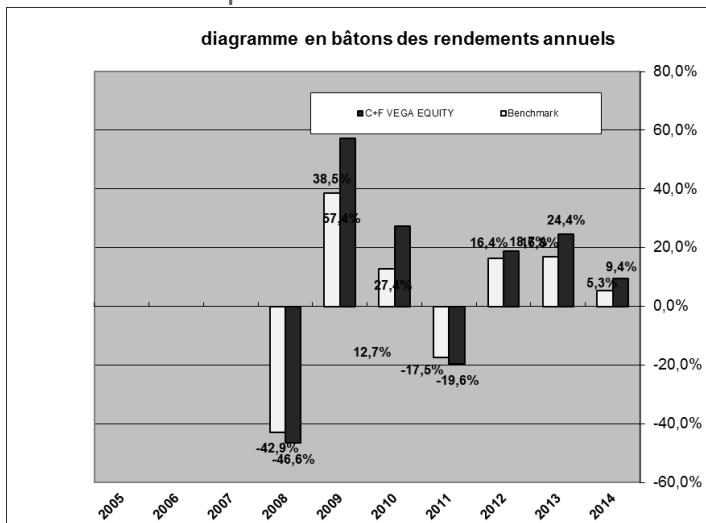
Pour un aperçu complet des risques du fonds, veuillez vous référer au paragraphe des risques dans le prospectus.

## Frais

Les frais que vous payez, servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Pas d'application
Changement de compartiment	Si les frais du nouveau fonds sont plus élevés : la différence
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,39%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas d'application

## Performances passées



- \* Les frais d'entrée et de sortie sont des maximums. Dans certains cas, des frais inférieurs peuvent être appliqués. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur financier le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
- \* Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2014. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre exclut les coûts des opérations de portefeuille.
- \* Pour plus d'information sur les frais et les rémunération veuillez vous référer au paragraphe 'Provision et frais' du prospectus.
- \* Il s'agit de chiffres de performance passée qui ne constituent pas un indicateur de performance future.
- \* Le diagramme en bâton reflète les performances du fonds comme changement en pourcentage de la valeur d'inventaire d'un exercice à l'autre, exprimé dans la devise du fonds.
- \* Le calcul des performances passées tient compte de tous les frais et les rémunérations, à l'exception des taxes et des frais d'entrée et de sortie ne pouvant pas être attribuer au fonds.
- \* La reprise d'un benchmark dans le diagramme à bâtons ci-dessous permet de comparer son rendement à celui du benchmark. Pour la composition du benchmark nous vous référerons au paragraphe 'objectifs et politique d'investissement'.
- \* Comme le fonds a été lancé le 26 avril 2013 suite à une fusion par acquisition du fonds Athena Vega Equity l'historique des cours est basé sur les cours d'Athena Vega Equity.
- \* Les performances passées affichées sont calculées en EUR.

## Informations pratiques

- \* Dépositaire : Banque Delen SA
- \* Le prospectus, les statuts, les derniers rapports annuel et semi-annuel ainsi que d'autres informations relatives au fonds peuvent être obtenus gratuitement en langues française et néerlandaise auprès de l'institution chargée du service financier Banque Delen SA, Jan Van Rijswijkstraat 184, 2020 Antwerpen (site internet [www.delen.be](http://www.delen.be)).
- \* Les derniers prix des parts peuvent être consultés sur les sites internet suivants : [www.cadelam.be](http://www.cadelam.be) ou via le site de BEAMA [http://www.beama.be/niw?set\\_language=fr](http://www.beama.be/niw?set_language=fr)
- \* Le fonds est soumis aux dispositions fiscales belges, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Le traitement fiscal dépend de vos circonstances individuelles et peut changer dans le futur. Veuillez consulter un conseiller pour de plus amples informations.
- \* La responsabilité de Capfi Delen Asset Management SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- \* Vous avez le droit d'échanger vos parts contre des parts d'un autre compartiment du fonds. Les frais éventuels sont repris sous la rubrique 'frais'. Vous pouvez obtenir plus d'informations via [www.cadelam.be](http://www.cadelam.be).
- \* L'actif et le passif des différents compartiments du fonds sont ségrégés. En conséquence, les droits des créanciers relatifs à un compartiment particulier sont limités aux actifs de ce compartiment.
- \* Ce document décrit une classe d'action d'un compartiment du fonds, le prospectus et les rapports périodiques étant établis pour l'ensemble du fonds.
- \* Il existe plusieurs classes d'actions pour ce fonds. Veuillez-vous référer au prospectus pour plus d'informations.
- \* L'OPCVM C+F est une sicav de droit belge qui répond aux conditions de la directive 85/611/CEE.

Ce compartiment est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA)

Capfi Delen Asset Management est agréé en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA)

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 7 avril 2015